

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
4 mai 2018

---

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES - (N° 778)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° CL83

présenté par  
Mme Valetta Ardisson

-----

**AVANT L'ARTICLE 2**

À l'intitulé du chapitre II, substituer aux mots :

« abus sexuels »

les mots :

« violences sexuelles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif est de supprimer la notion d'« abus » qui renvoie à l'idée d'un usage mauvais ou excessif. En rédigeant l'intitulé du chapitre ainsi, l'idée est plus forte, universelle : aucune violence sexuelle ne saurait être tolérée.